

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 9/12/2021	Dossier complet le : 9/12/2021	N° d'enregistrement : 2021-11965

1. Intitulé du projet

TRAVAUX DE CURAGE DE L'ETANG DES FORGES A BROCCAS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
25° Extraction de minéraux par curage fluvial	b) Entretien d'un cours d'eau ou de canaux supérieur à 2 000 m ³ : - Travaux de curage de 3 000m ³ dans l'Étang des Forges à BROCCAS - Travaux de curage de 5 500m ³ du piège à sable dans le cours d'eau "L'Estrigon" - Travaux de curage de 1 500m ³ du piège à sable dans le cours d'eau "Champou" Loi sur l'eau (rubriques 3.1.2.0 (A), 3.1.5.0. (A) et 3.2.1.0 (A))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Curage mécanique avec transfert par barges étanches, transport par camions-bennes étanches et gestion à terre par valorisation en carrière.

- Curage mécanique utilisant une drague à godet:

° Travaux de curage de 3 000m³ dans l'Étang des Forges à BROCCAS ;

° Travaux de curage de 5 500m³ pour création d'un piège à sable dans le cours d'eau "L'Estrigon" ;

° Travaux de curage de 1 500m³ pour création d'un piège à sable dans le cours d'eau "Champou" ;

- Transfert par barges étanches puis camions-bennes ou tracto-bennes ;

- Valorisation en carrière (lieu-dit "Rioulèbe").

4.2 Objectifs du projet

- Curage de l'Étang des Forges :

- * Restitution de la capacité de circulation du cours d'eau ;
- * Lutte contre le colmatage progressif de la retenue ;
- * Lutte contre l'eutrophisation de l'Étang des Forges ;

- Création de deux zones de décantation préférentielle des sables (bassins dessableurs) en amont de l'Étang des Forges pour en limiter l'ensablement et en faciliter l'entretien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à curer 3 000m³ dans l'Étang des Forges à BROCAS et 7 000m³ des pièges à sable dans les cours d'eau "L'Estrigon" et "Champoou" en amont de l'étang.

La technique mise en œuvre sur l'Étang des Forges consiste en un curage mécanique utilisant une drague à godet.

Une fois extraits, les sédiments sont transportés à l'aide de barges. Les barges sont convoyées vers la berge à l'aide d'un pousseur. Le déchargement des barges implique la présence d'une pelle de reprise sur la berge.

Au regard des contraintes locales (présence d'arbres, d'ouvrages hydraulique, stabilité des berges, pont à traverser...), la zone de reprise est située au Sud de l'Étang des Forges.

Au regard de la technique de curage, les sédiments sont peu dilués, ils sont donc directement chargés depuis les barges vers les camions.

Les sédiments extraits de l'Étang des Forges et des zones de cours d'eau amont où sont créés les bassins dessableurs sont gérés à terre vers une filière de valorisation en carrière à proximité (à moins de 5 km).

Afin de minimiser les perturbations pour le milieu naturel et les usagers du site, les travaux sont prévus en période hivernale, avant les crues printanières, période d'activités biologiques réduites.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le curage partiel des sédiments est réalisé afin d'éviter l'eutrophisation de l'Étang des Forges due pour partie à son comblement régulier par les apports successifs de sédiments fins par les cours d'eau qui impactent la luminosité et donc l'oxygénation du plan d'eau.

La création de deux pièges à sable (bassins dessableurs) permet de limiter l'ensablement de l'Étang des Forges.

La gestion à terre des sédiments extraits de l'Étang des Forges est réalisée par export vers une filière de valorisation en carrière.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au regard des éléments du projet, le projet de travaux sur l'Étang des Forges à BROCAS relève du régime d'AUTORISATION préfectorale. Le projet est donc soumis à Autorisation Environnementale en application des articles L181-1 et R181-1 et suivants du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'Étang des Forges à BROCAS.	3,9ha
Le projet concerne: - un volume de sédiments à curer dans l'étang - un volume de sédiments à curer dans les cours d'eau en amont de l'étang (2 pièges à sable)	3 000m3 7 000m3 (5 500m3 + 1 500m3)
Gestion à terre des sédiments extraits de l'étang en remblaiement de carrière	10 000m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Dragage des sédiments:
Étang des Forge à BROCAS
114 Rue de l'étang
40420 BROCAS

Gestion à terre des sédiments:
carrière du lieu-dit "Rioulèbe"

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 32' 30" 190 Lat. 44 ° 02' 36" 53N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

BROCAS (40 420)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	720014221: ZNIEFF de type I : "MOULIN DE BROCAS" 720014218 : ZNIEFF de type II : "VALLEES DE LA MIDOUZE ET DE SES AFFLUENTS, LAGUNES DE LA HAUTE LANDE ASSOCIEES "
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR8000018 : PARC NATUREL RÉGIONAL : "Landes de Gascogne"
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de grandes voies de circulation à proximité du projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site des Anciennes forges (désaffecté) de BROCAS, situé à moins de 50m de l'Étang des Forges (2006/09/18 : inscrit MH)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service (BASIAS), il a été recensé 10 sites à BROCAS. D'après le site BASOL, aucun site et sol pollué (ou potentiellement pollué) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif n'a été référencé
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'Agence de l'Eau, l'ensemble du bassin versant de la Midouze, dont la commune de BROCAS fait partie, est situé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection immédiat ou rapproché
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est inscrite dans le site Natura 2000 : FR7200722 (ZSC) « Réseau hydrographique des affluents de la Midouze », à 0m.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Incidences positives fortes du curage de 10 000m3: - Limite l'ensablement de l'étang ; - Améliore de la qualité physico-chimique globale de la nature des fonds
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Curage de l'étang: Incidences négatives faibles et temporaires en phase travaux sur faune piscicole et avifaune : - Perturbation des oiseaux (alimentation, repos, reproduction, hivernage...) - Perturbation de la faune piscicole (alimentation, reproduction, migration...) Des mesures ERC seront prises La création des deux pièges à sable le long des cours d'eau de "L'Estrigon" et du "Champouu" va avoir pour conséquence l'abattage de quelques arbres sur l'emprise des pièges à sable (3 150m2: 2 500m2+650m2)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune incidence sur un quelconque habitat ayant justifié la désignation du site Natura 2000 Incidences négatives, faibles et temporaires en phase travaux sur faune piscicole et avifaune ayant justifié la désignation du site Natura 2000 : - Perturbation des oiseaux (alimentation, repos, reproduction, hivernage...) - Perturbation de la faune piscicole (alimentation, reproduction, migration...)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création des deux pièges à sable le long des cours d'eau de "L'Estrigon" et du "Champooou" va avoir pour conséquence la consommation d'espace forestier sur l'emprise des pièges à sable (3 150m2; 2 500m2+650m2)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique n'est recensé sur la commune de BROCAS.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilité de la nappe souterraine peut être caractérisée de « sensibilité très élevée, nappe affleurante » sur la zone de projet ; - Risque retrait et gonflement d'argile en vallée de l'Estrigon : aléa faible ; - Tempêtes; - Risque sismique: aléa très faible ; - Le département des Landes et notamment les massifs forestiers aquitains sont considérés comme des zones particulièrement exposées aux incendies et classées à haut risque de feu de forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Incidences temporaires: Transports des sédiments extraits par camions-bennes ou tracto-bennes vers sites de gestion à terre (carrière à ciel ouvert "La Rioulèbe") à moins de 5km.</p> <p>Mesure ERC avec recherche de filière de proximité pour limiter les incidences : à moins de 5km.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Incidences sonores limitées et temporaires en phase travaux seulement : pelle mécanique et transport par camions

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Incidences faibles et temporaires en phase travaux : engin de curage et transport par camions-bennes ou tracto-bennes : émissions de CO2 uniquement
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux diurnes
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidences faibles et temporaires en phase travaux : engin de curage et transport par camions-bennes ou tracto-bennes : émissions de CO2 uniquement
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sédiments une fois extraits de l'Étang des Forges peuvent être considérés comme des déchets « Inertes » vis-à-vis des seuils réglementaires d'acceptation en ISDI. La filière de gestion à terre envisagée par la Mairie de BROCAS (remblaiement de carrière) est adaptée à la qualité physico-chimique des sédiments.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pérennisation du plan d'eau par limitation des atterrissements, restitution des volumes utiles = maintien des conditions biologiques du plan d'eau et du cadre paysager et des usages associés

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Réfection de la digue et ouvrage de régulation (sécurité des ouvrages, continuité écologique et relance de la production hydro-électrique);
- Requalification et mise en valeur du site de l'étang (enjeu d'attractivité et de fréquentation su site, renaturation écologique et renforcement de l'authenticité du site, franchissement de l'Estrigon et gestion différenciée avec éco-pâturages).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine sont les suivantes : *Solution de curage mécanique à l'aide d'une pelle mécanique à godet et d'engins agréés pour limiter la dispersion des sédiments dans l'Étang des Forges et dans les pièges à sable ; * Gestion à terre des sédiments sur un site proche (limitation GES) ; * Des opérations de dragage discontinues garantissant la réversibilité rapide des effets; * Retrait des macro déchets dans le fond de l'Étang des Forges et des pièges à sable ; * Mise en place d'un barrage-barrière filtrant MES limitant leur dispersion (Barrage flottant avec jupe de filtration MES) et qui sera déplacé à l'avancement de la zone de curage ; * Un système de balisage sera mis en œuvre au préalable des travaux. La Mairie de BROCAS est chargée de diffuser l'information à tous les usagers entrant dans la zone de travaux, par des avis aux usagers et au public ; * Les transferts des sédiments s'effectuent à partir de barges étanches ; Les moteurs pourront utiliser de l'huile biodégradable. Une récupération d'hydrocarbure par pompage est envisageable. Les huiles usées des vidanges et les liquides hydrauliques seront récupérés, stockés dans des réservoirs étanches et évacués par un professionnel agréé ; * Un SOSED précisera la mise en œuvre des mesures de suivi et de gestion des déchets du chantier; * Travaux en hiver, avant les crues printanières, qui garantissent des niveaux de turbidité naturelle déjà élevés et une meilleure oxygénation de l'eau liée aux débits des cours d'eau alimentant l'étang.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des incidences produites par les travaux, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale: les incidences négatives sont faibles, temporaires et très localisées et de nombreuses mesures sont prises destinées à éviter ou réduire les incidences négatives du projet sur l'environnement ou la santé humaine. Il est rappelé que le projet a pour objectif la sauvegarde de l'Étang des Forges à BROCAS et le maintien des habitats naturels aquatiques et humides.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BROCAS

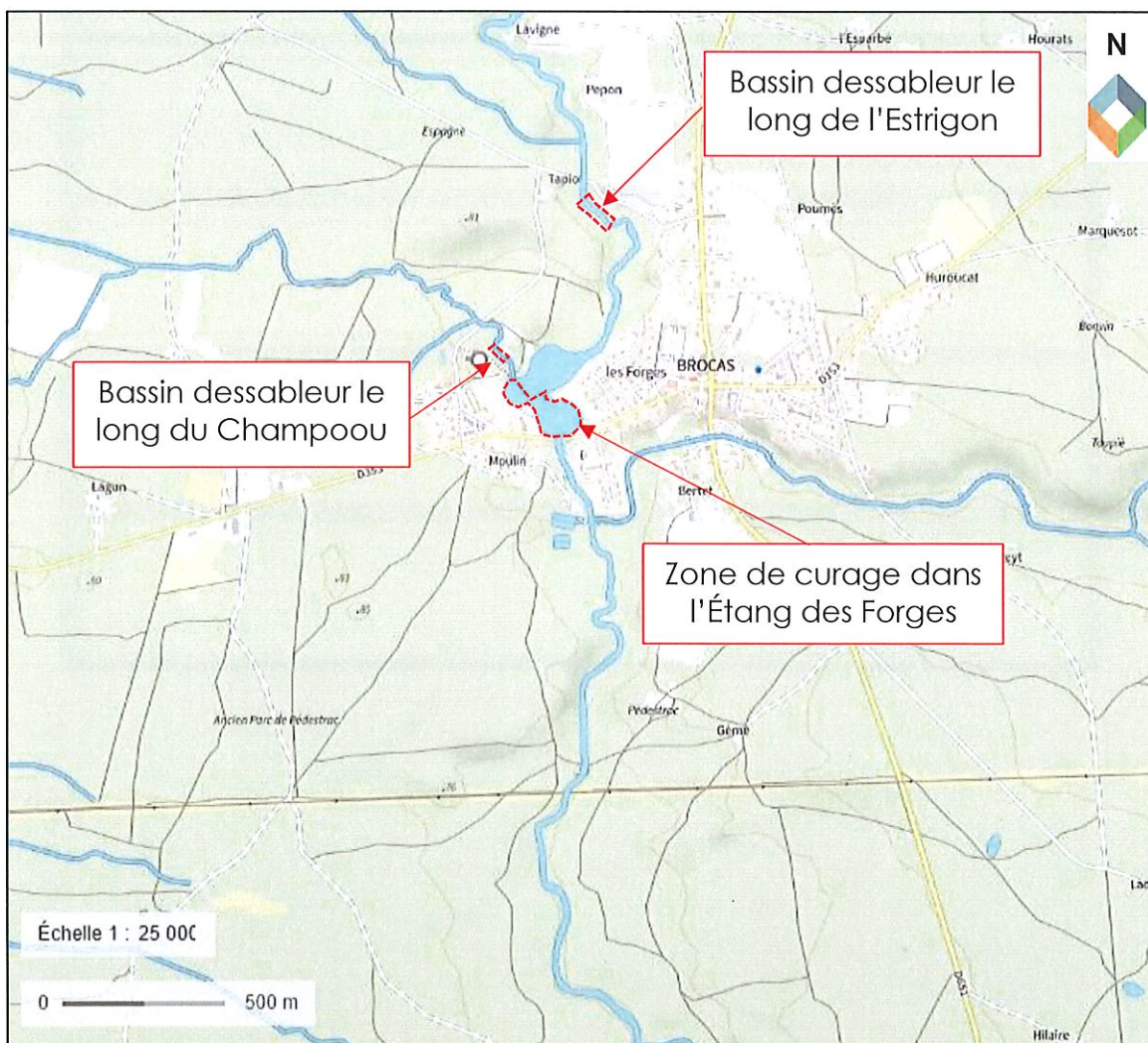
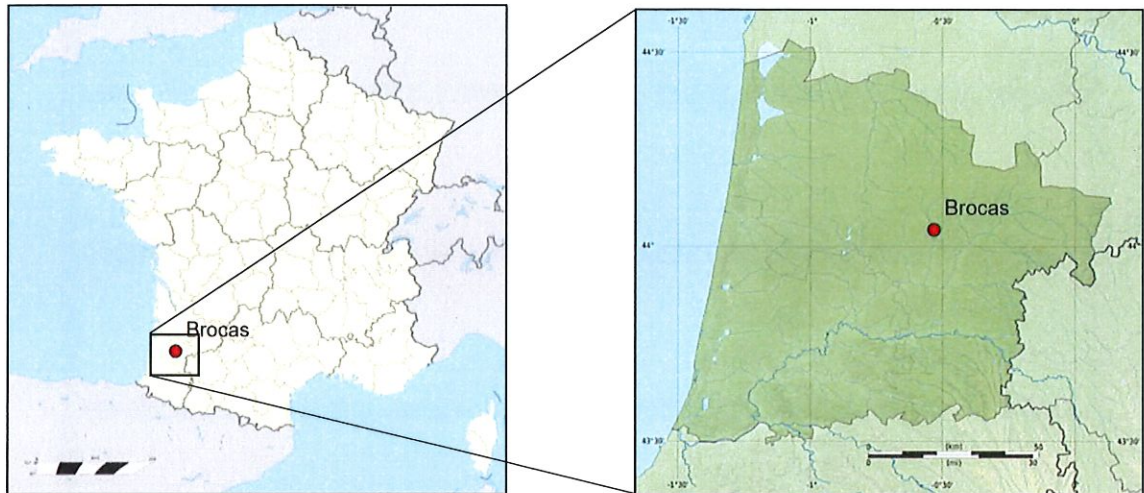
le, 07 décembre 2021

Signature

Le Maire,
Jean-Luc BLANC-SIMON

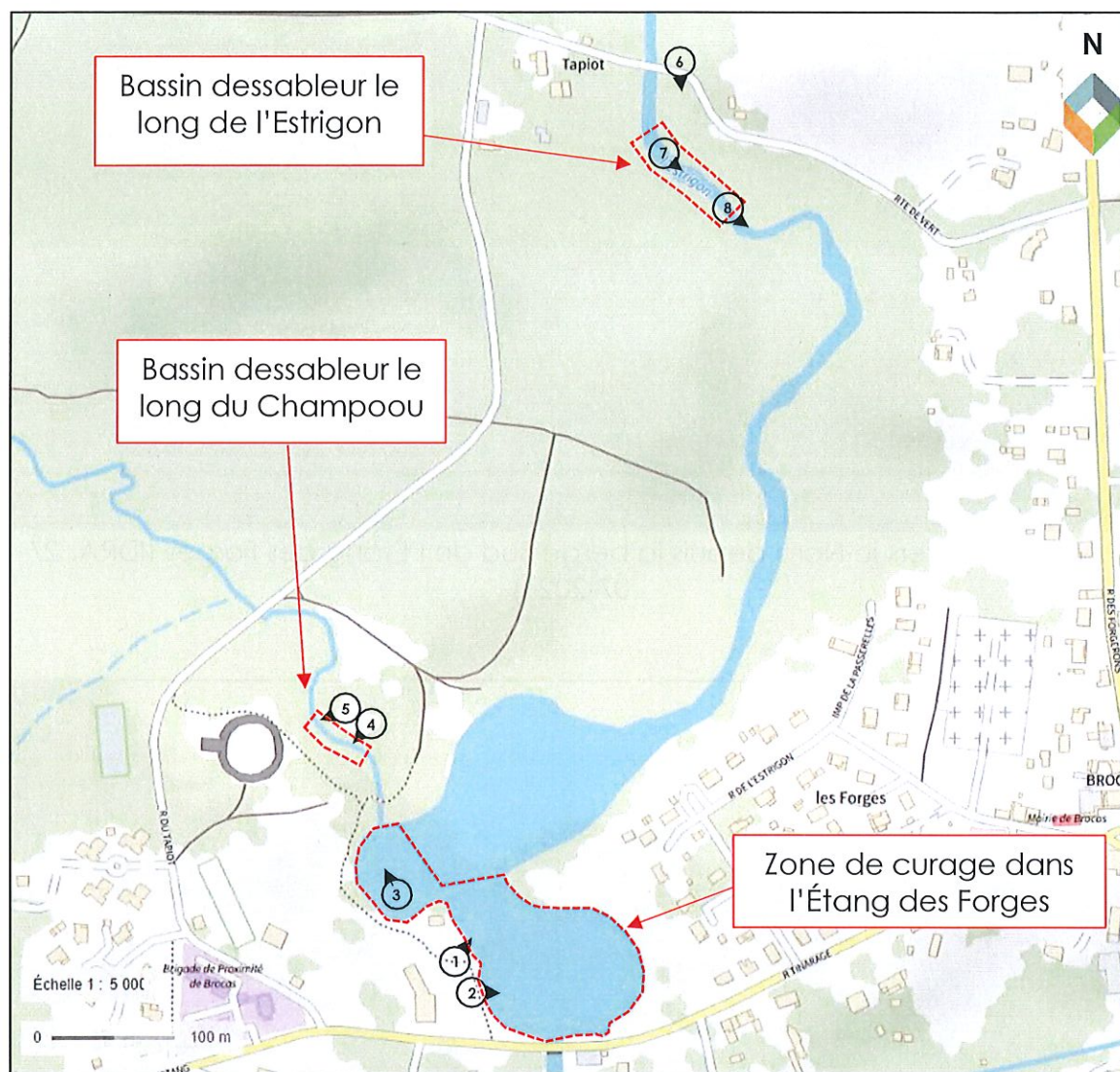


Annexe 2 : Plan de situation du projet



Plan de situation du projet au 1/25 000ème sur la commune de BROCAS (40)
(Source : Géoportail)

Annexe 3 : Photos de la zone de projet



■ Étang des Forges à BROCCAS :



Prise de vue vers le Nord depuis la berge Sud de l'Étang des Forges (IDRA, 27-07-2021)



Prise de vue vers le Sud-Est depuis la berge Sud de l'Étang des Forges (IDRA, 27-07-2021)



Prise de vue vers le Nord-Ouest depuis l'Étang des Forges, en rive droite du Champouu (IDRA, 09/09/2021)

■ Projets de bassins dessableurs :

❖ Le long du cours d'eau Champouu :



Prise de vue vers le Sud-Ouest depuis rive gauche du cours d'eau Champouu (IDRA, 27-07-2021)

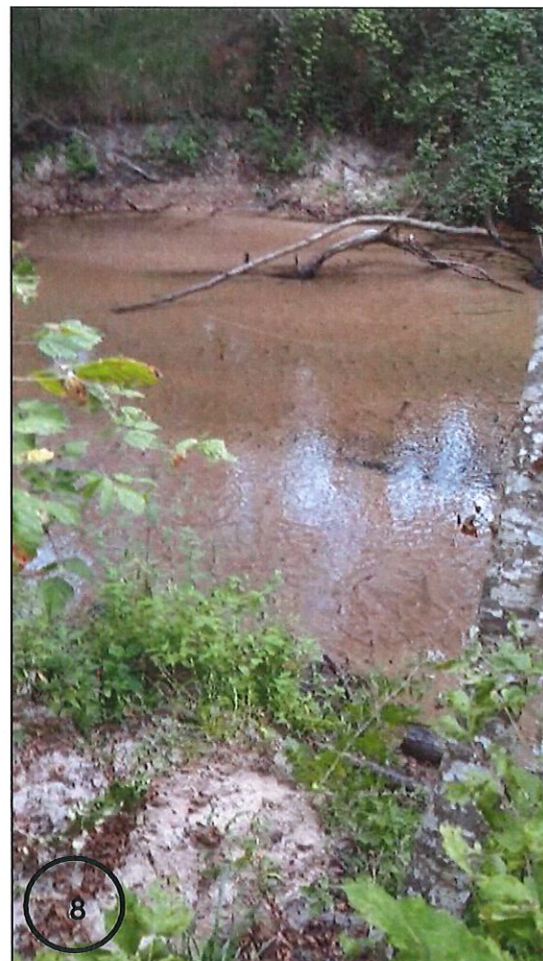


Prise de vue vers l'Ouest depuis rive gauche du cours d'eau Champouu (IDRA, 27-07-2021)

❖ Le long du cours d'eau l'Estrigon :



Prise de vue vers le Sud depuis la route de Vert, rive gauche du cours d'eau l'Estrigon (IDRA, 27-07-2021)



Prises de vue vers le Sud-Est depuis rive gauche du cours d'eau l'Estrigon (IDRA, 09/09/2021)

Annexe 4 : Plans du projet

■ Étang des Forges à BROCCAS (40) :

Les cotes objectifs et la localisation des différentes zones de curage sont les suivantes, compte tenu d'un **niveau normal du plan d'eau fixé à 63,10mNGF** :

◆ Zone Nord de l'étang :

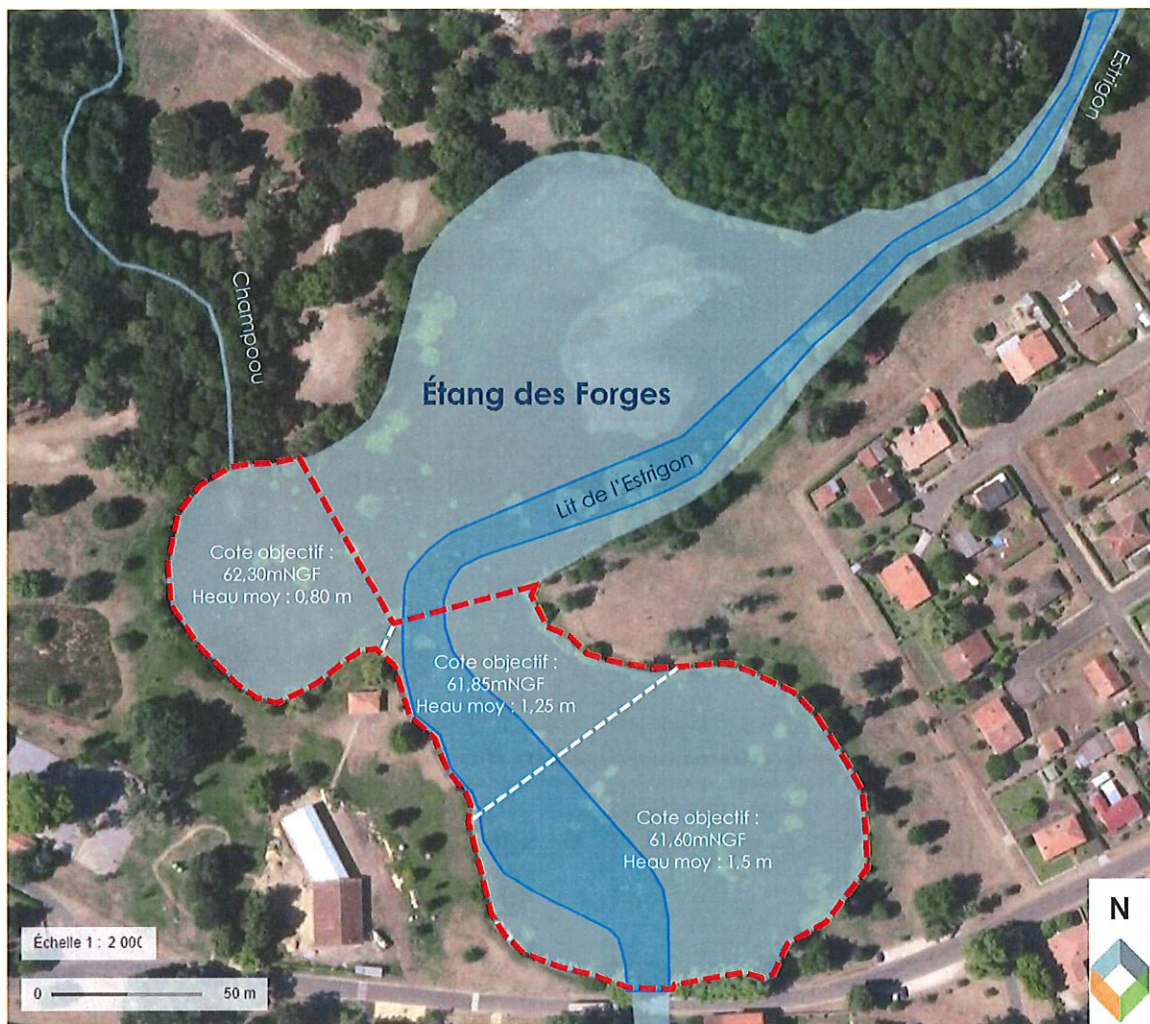
- Hauteur d'eau moyenne au centre de la zone Nord de l'étang, au débouché du Champouu : **62,30mNGF** soit **0,8 m de tirant d'eau** ;
- Pente régulière des **berges à 10%** dans sa partie Ouest ;

◆ Zone médiane de l'étang :

- Hauteur d'eau moyenne au centre de la zone médiane de l'étang : **61,85mNGF** soit **1,25 m de tirant d'eau** ;
- Pente régulière des **berges à 10%** dans sa partie Est uniquement du fait de la présence d'un talus en enrochement sur la partie Ouest ;

◆ Zone Sud de l'étang :

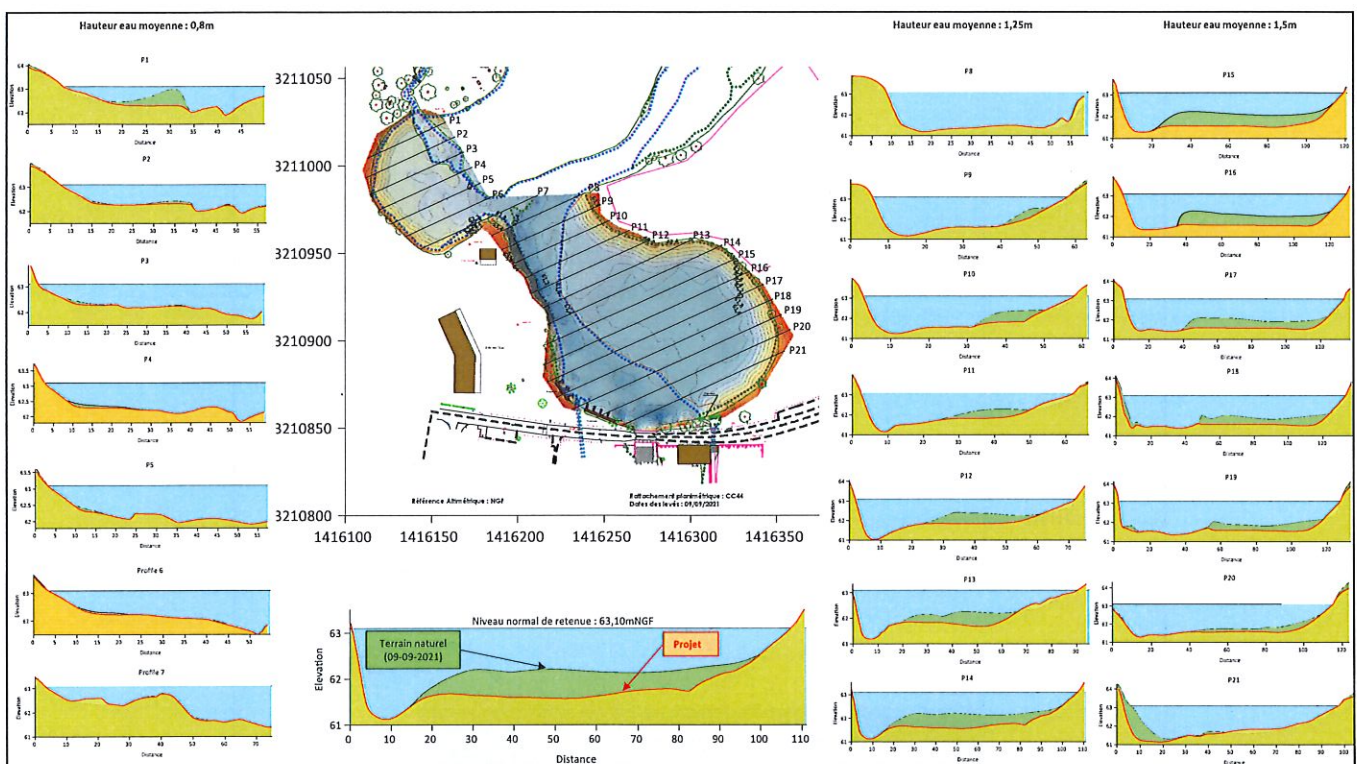
- Hauteur d'eau moyenne au centre de la zone Sud de l'étang : **61,60mNGF** soit **1,5 m de tirant d'eau** ;
- Pente régulière des **berges à 10%** dans sa partie Est uniquement du fait de la présence de pontons aménagés sur la partie Ouest et Sud.



Zones de curage envisagées au niveau de l'Étang des Forges, cotes objectif et hauteurs d'eau moyennes (en mètres) associées (© IDRA, 2021)

Sur la base de la topo-bathymétrie réalisée en septembre 2021 **le volume de sédiments à curer dans la retenue des Forges est de 3 000 m³.**

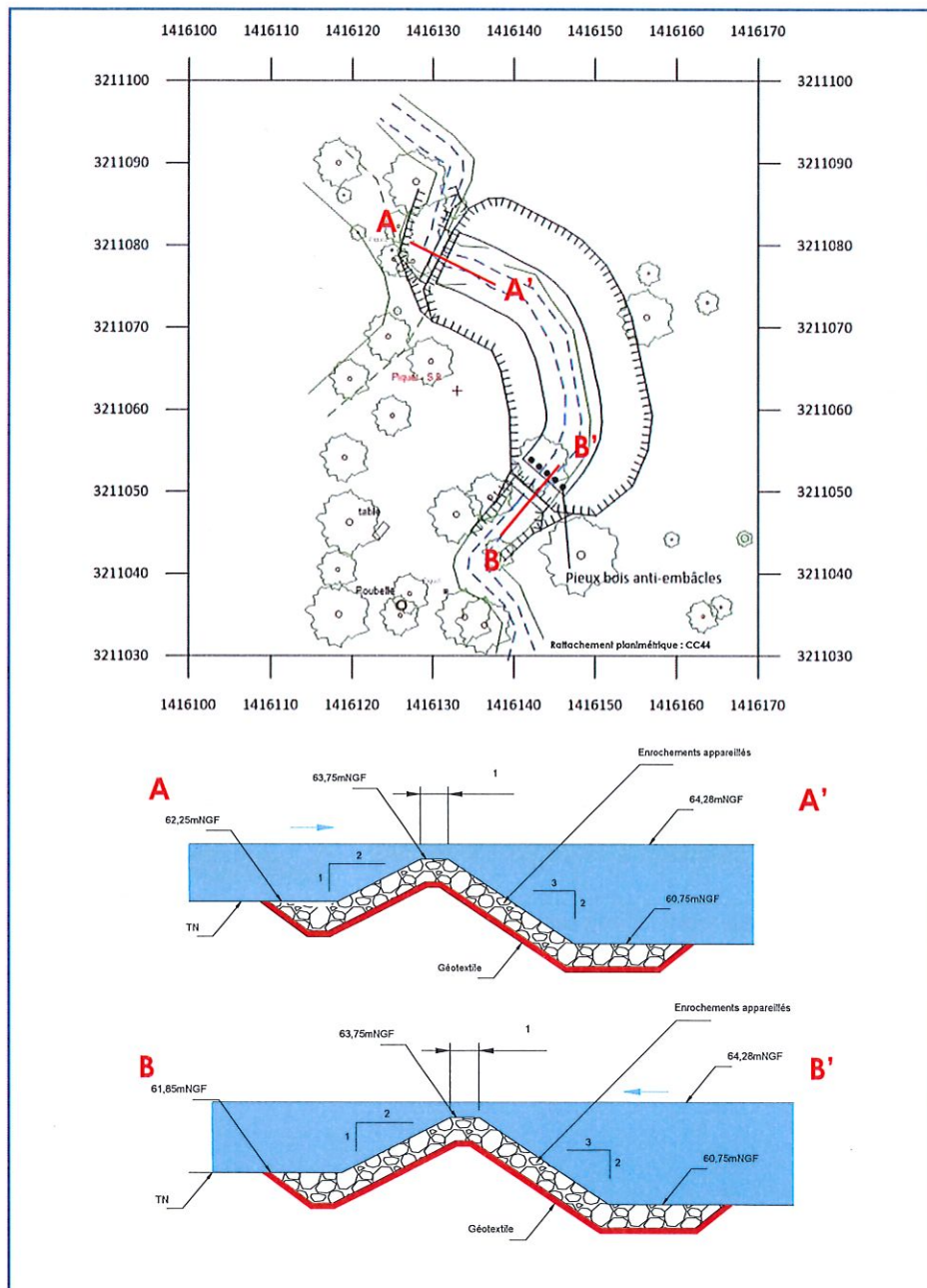
ANNEXES A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 PROJET DE TRAVAUX DE CURAGE DES SEDIMENTS DE L'ÉTIANG DES FORGES A BROCAS



Projet de curage dans l'Étang des Forges : Vue en plan et coupes en travers

■ Bassins dessableurs :

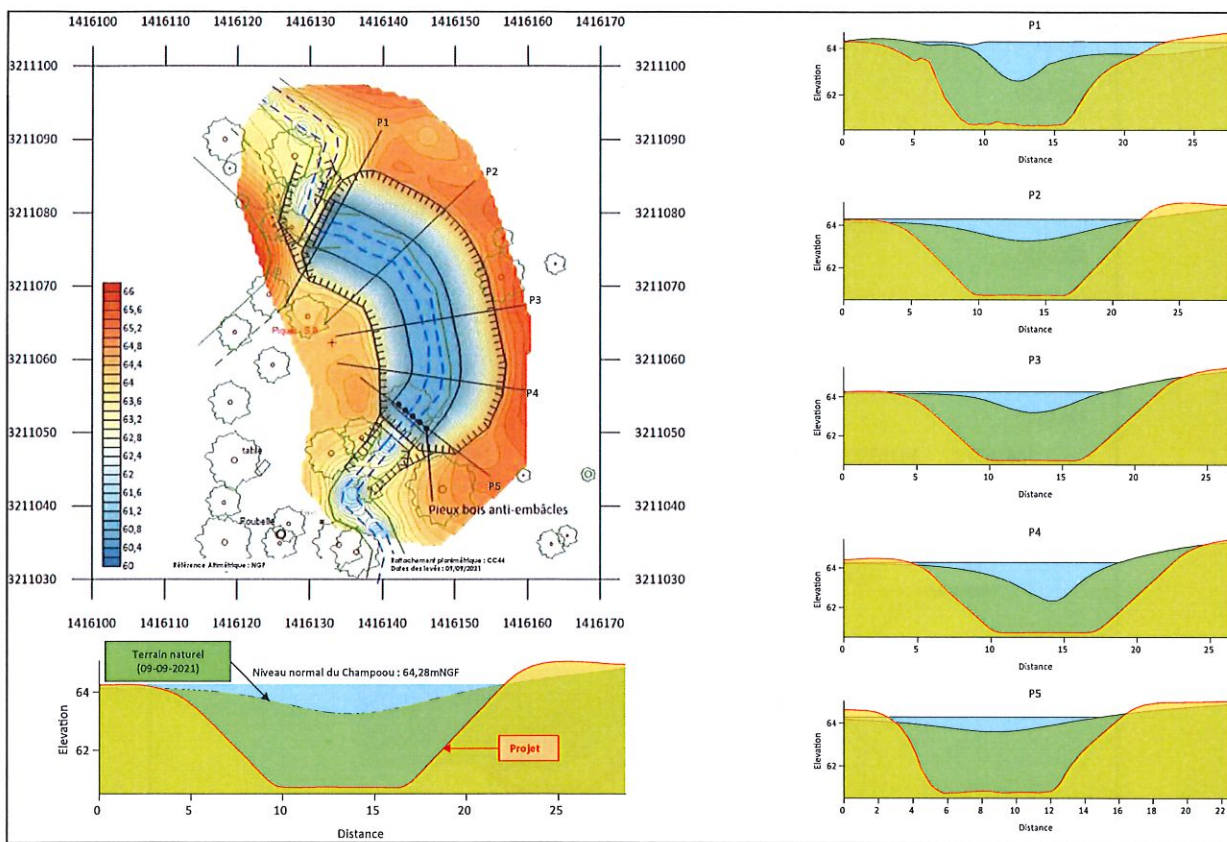
- ❖ Le long du cours d'eau Champoou :
 - Cote objectif du fond de la zone fixée à **60,75mNGF** (niveau normal du Champoou : 64,28mNGF) sur une surface de 245m² ;
 - Longueur du fond de la zone : **35m** ;
 - Largeur du fond de la zone : **6,80m** ;



Esquisse d'aménagement de bassin dessableur proposée le long du « Champoou » – coupes et plans (Source IDRA, 2021)

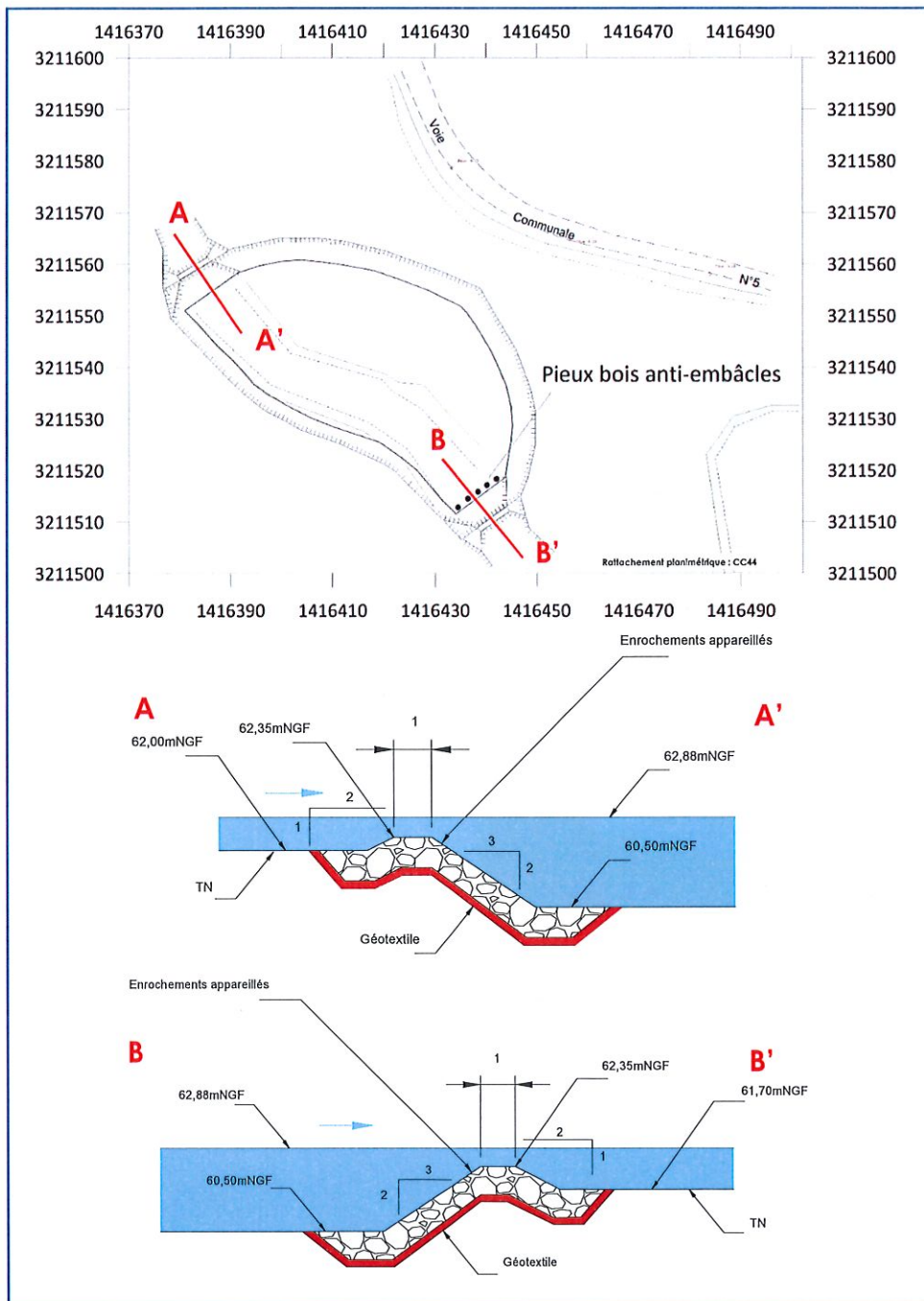
Sur la base du levé topo-bathymétrique réalisée en septembre 2021, le volume de sédiments à curer dans le cours d'eau « Champoou » est de 1 500 m³.

ANNEXES A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 PROJET DE TRAVAUX DE CURAGE DES SEDIMENTS DE L'ETANG DES FORGES A BROCCAS



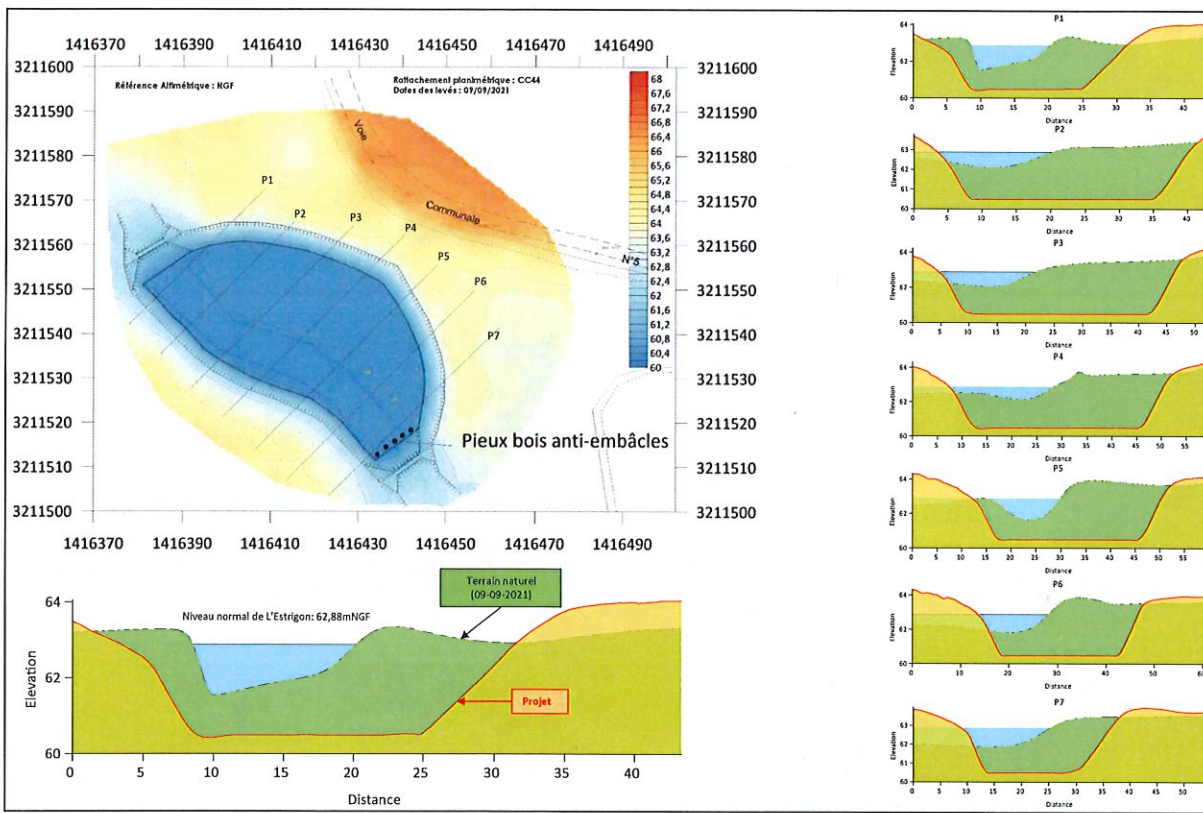
Projet de curage dans le cours d'eau « Champou » : Vue en plan et coupes en travers

- ❖ Le long du cours d'eau Estrigon :
 - Cote objectif du fond de la zone fixée à **60,50mNGF** (niveau normal de L'Estrigon: 62,88mNGF) sur une surface de 1 750m² ;
 - Longueur du fond de la zone : **68m** ;
 - Largeur (max) du fond de la zone : **35m** ;

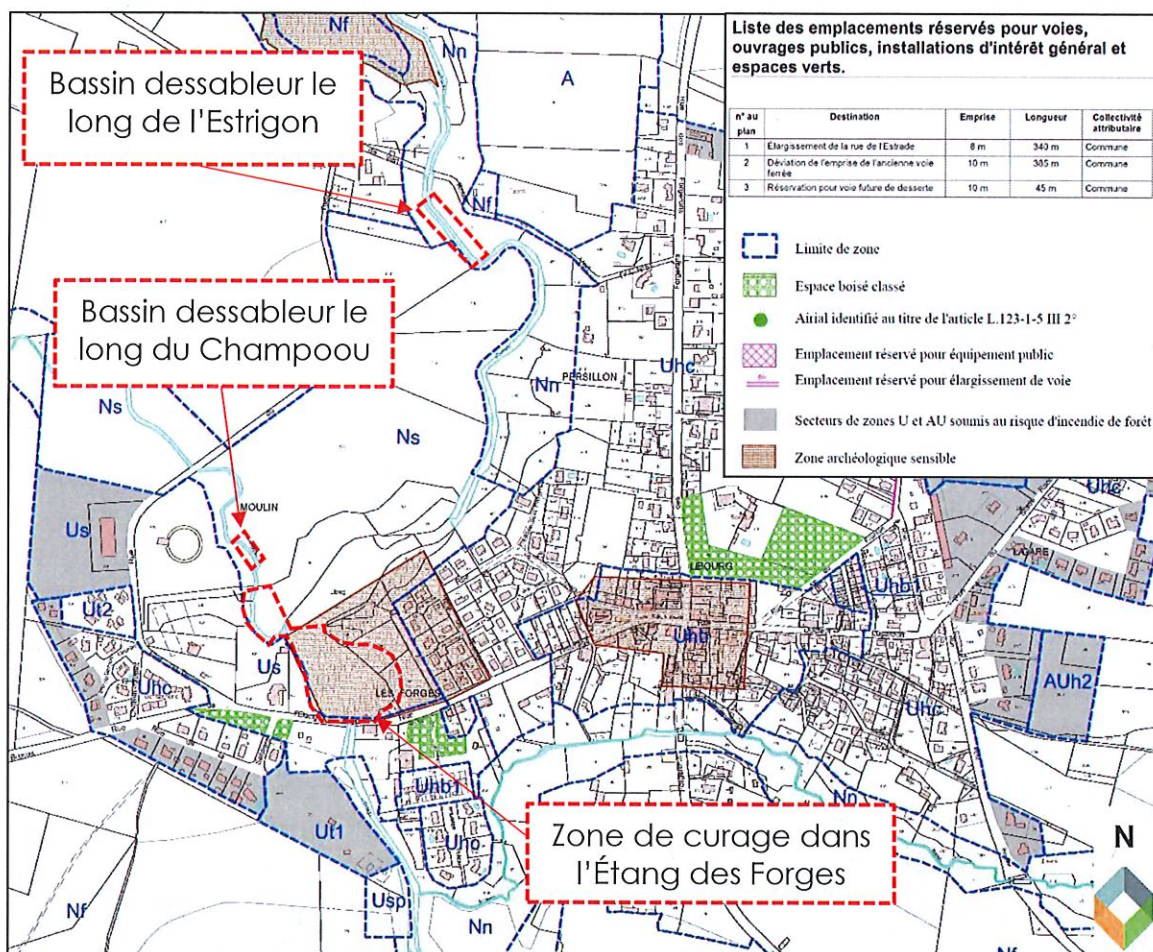


Esquisse d'aménagement de bassin dessableur proposée le long de l' « Estrigon » – coupes et plans (Source IDRA, 2021)

Sur la base de la topo-bathymétrie réalisée en septembre 2021, le volume de sédiments à curer dans le cours d'eau l' « Estrigon » est de 5 500 m³.

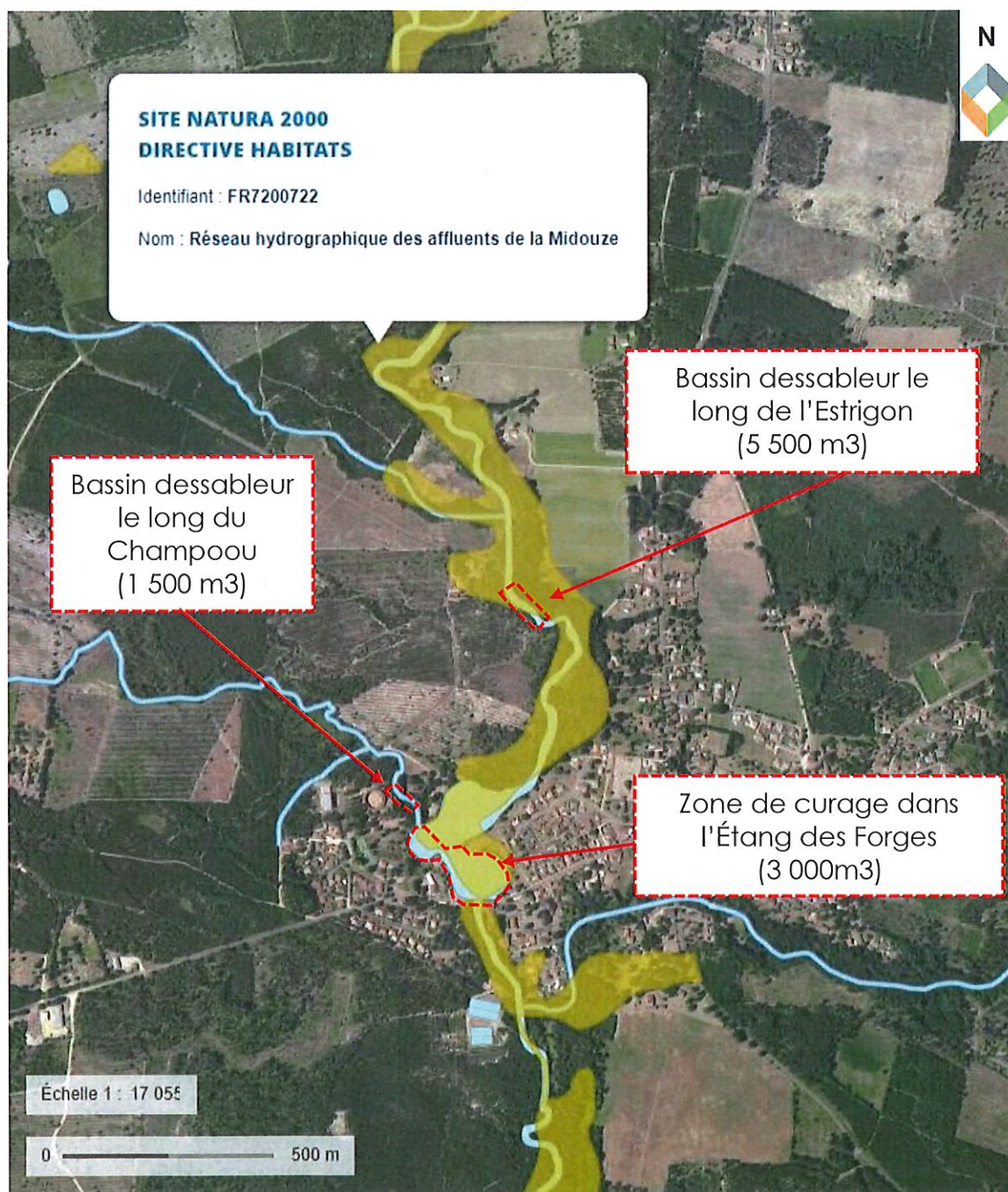


Projet de curage dans le cours d'eau l' « Estrigon » : Vue en plan et coupes en travers



Plan du bourg de la commune de BROCCAS (40) au 1/2500 (PLU de BROCCAS, 2014)

Annexe 6 : Situation du projet par rapport à la zone Natura 2000



Extrait cartographie Zone Natura 2000 Directive Habitats (Source : Géoportail)